

Arrêté N° MA-ART-2023-120

**OBJET : Arrêté de circulation, travaux fibre optique, création du réseau FTTH, Route de Villers (D6), Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay**

**Le Maire de Les Monts d'Aunay,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3.

**VU** les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

**VU** l'article R.644-2 du Code Pénal .

**VU** le Code de la Route .

**CONSIDERANT** la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **TELEC SERVICES SARL** domiciliée 553 Route de Saint Jean, MELAMARE, pour la création du réseau FTTH, Route de Villers (D6), Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à compter du 5 juin jusqu'au 5 août 2023 ;

#### ARRÊTE

**ARTICLE 1-** Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **TELEC SERVICES SARL** est autorisée à empiéter sur la chaussée.

**ARTICLE 2-** La circulation sera alternée par feux tricolores.

**ARTICLE 3-** L'entreprise **TELEC SERVICES SARL** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.

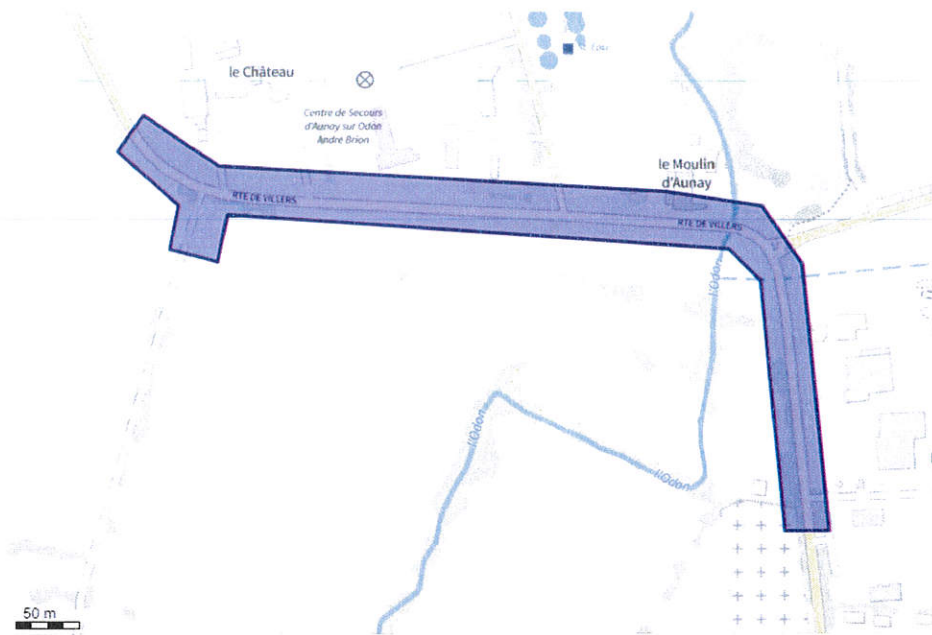
**ARTICLE 4-** Le positionnement des infrastructures de télécommunication (fibre optique) est déterminée par le prestataire (et ses éventuels sous-traitants), à sa charge de vérifier de l'accord des riverains le cas échéant nécessaire.

**ARTICLE 5-** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**ARTICLE 6-** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,  
Monsieur VAL - Kéolis ( BUS VERTS)  
Le Responsable des Services Techniques,  
Le Service voirie de Pré-Bocage,  
Les Voyages de l'odon,  
Le Service de valorisation, collecte et recyclables,  
Le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,  
Le Demandeur.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.



Fait à Les Monts d'Aunay, le 26 mai 2023

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON